

Compte-rendu du conseil d'école du 3 mars 2016

Présents : Mme Daugan, adjointe au maire, M. Provost, conseiller municipal - Mme Guido directrice - Mmes Cadiou, Kermeur, Fretey, Mouton, Verrier, Mrs. Bonnaire et Trebaol, professeurs des écoles - Mme Ligneul, déléguée départementale de l'Education Nationale - Mmes Aubert, Bouvrais, Gautier, Grison, Le Ligné, Mézière, M. Valenziani, représentants des parents d'élèves.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale - M. Omnès, maire de Médréac - Mme Aubry, ATSEM - Mmes Boutet-Lefèvre et Desvaux enseignantes - Mme Ayrat, représentante des parents d'élèves

Ordre du jour :

- Effectifs.
- Projets des classes.
- Demandes des enseignants
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.

1- Effectifs.

Effectifs actuels : 3TPS et 13 PS (16) / 5PS et 15MS (20) / 22 GS / 27 CP / 21 CE1 / 15 CE2 / 24 CM1 et 23 CM2 = 168

Effectifs prévus après rentrée d'avril avec l'arrivée de 4 TPS ainsi qu'une nouvelle famille (1 PS et 1 CP : 7TPS et 14 PS (21) / 5PS et 15MS (20) / 22 GS / 28 CP / 21 CE1 / 15 CE2 / 24 CM1 et 23 CM2 = 174

Nous avons appris que la 8ème classe était maintenue pour la rentrée 2016-2017. L'équipe enseignante s'en réjouit.

Un problème de local va se faire sentir. En effet, la huitième salle de classe a une capacité d'accueil de 15-16 élèves maximum. Ceci influe fortement sur les répartitions car si nous allégeons une classe cela signifie que nous alourdissons les effectifs des autres classes, l'équité entre les élèves n'est donc pas assurée.

De plus, cette situation va continuer à engendrer un problème déjà soulevé en COPIL au niveau de la mise à disposition de salles de classe pour les TAP. Une classe en plus signifie un groupe d'APC en plus (chaque enseignant ayant un nombre d'heures d'APC à effectuer) et donc une salle de moins à disposition pour les TAP.

Les enseignants ne disposent plus de salle de réunion ni de salle pour pouvoir faire les décroisements. Cette année le décroisement d'anglais pour les CM2 a lieu dans une classe de maternelle.

Enfin, les enseignants ne pouvant plus manger dans cette huitième salle de classe, ils doivent se restaurer dans la garderie maternelle et donc se donner le tour pour que chacun puisse s'asseoir car l'espace n'est pas assez grand.

Les enseignants demandent donc à la municipalité si elle peut envisager de faire venir un pré-fabriqués.

Mme Daugan nous répond qu'elle va en informer la municipalité et tenir au courant le conseil d'école de l'avancée de ce projet.

2- Projets de classe(s)

Sortie musée

Les élèves de GS et de CP sont allés au musée des Beaux Arts de Rennes le 10 novembre.

Spectacle Bruno

Les élèves de la GS au CE1 ont assisté à un spectacle sur les quatre éléments le 22 février.

Projet musique

Les projets soumis ont été refusés. L'école de musique ne peut octroyer suffisamment d'heures pour le nombre de projets proposés.

Les enseignants avaient soumis un projet en commun pour les CE1 et CE2 et un autre pour les CM1. La qualité des projets n'a pas été mise en cause.

Sortie TPS/PS et PS/MS

Ils iront à l'aquarium de St Malo le 28 avril.

Piscine

Le projet est reconduit. Les CP et CE1 iront à la piscine du 22 mars au 7 juin le mardi matin.

L'équipe enseignante remercie les parents élus pour leur mail envoyé aux parents de l'école concernant la piscine. Leur action a permis d'avoir plus de parents volontaires pour accompagner les élèves.

Sortie GS et CP

Ils iront à la maison d'école de St Gonlay le lundi 20 juin. Ils assisteront à une animation sur l'école des années 50 ainsi qu'à un atelier d'écriture puis ils feront un parcours thématique autour du village.

Sortie CE1 et CE2

Elle aura lieu le 13 juin, la journée se déroulera autour de l'estuaire de la Rance. Les élèves verront une exposition à la maison de la Rance et visiteront le moulin à marée de la Vicomté sur Rance.

Sortie à Trémargat pour les CM1 et CM2

Les élèves de CM1 et CM2 partiront une semaine à Trémargat pour participer à une classe de découverte. Ils ne partiront pas en même temps car la structure ne permet pas l'accueil d'autant d'élèves (47 en tout).

CM1 : du 9 au 13 mai 2016, accompagnés de Cécile Mouton, Catherine Prigent et Clémence Le Goff.

CM2 : du 25 au 29 avril 2016, accompagnés de Nolwenn Guïodo, Catherine Prigent et Cathy Bertin.

La réunion de présentation pour les deux classes aura lieu le 21 mars à 19h dans la salle de motricité.

La vente de gâteaux rapporte en moyenne 45-50€ par vente. Une prolongation en période 5 est envisagée pour atteindre l'objectif de 600€. Nous vous tiendrons au courant. Nous remercions les parents pour leur participation active que ce soit du côté des pâtisseries que du côté des acheteurs.

CE2 : demi-journée Sport santé handicap

Les CE2 vont participer à une demi-journée de sensibilisation autour du sport santé handicap à Montauban de Bretagne. Ils participeront à des ateliers sportifs avec d'autres CE2 de la circonscription autour du thème du handi-sport et de la nutrition.

Ils seront de retour à l'heure pour la cantine.

Une collecte de bouchons en plastique est réalisée au sein de l'école. Elle est destinée au recyclage pour récolter des fonds pour un enfant polyhandicapé.

Permis piéton CM1

Le projet est en cours d'élaboration.

Mme Mouton espère pourvoir donner les livrets à travailler pour les vacances de printemps.

3- Demandes des enseignants

Lecteur CD-USB : Les enseignants ont sollicité l'achat de trois lecteurs pour les trois classes de maternelle, les leurs étant hors service. La mairie a fait l'achat d'un nouveau lecteur pour voir si le modèle correspondait aux attentes. Les enseignantes de maternelle précisent que celui-ci n'a pas un son assez puissant. Pour les futurs achats, il faudrait que les lecteurs aient une puissance d'au moins 20 watts.

Mini-chaîne pour la salle de motricité : Les enseignants demandent s'il est possible de faire l'acquisition d'une mini-chaîne dotée d'enceintes et d'un port USB qui servirait à toute l'école.

Grillage du terrain de football : Les enseignants signalent que le grillage est dangereux lors du passage des enfants pour aller à la salle des sports ou bien à la médiathèque car des bouts de ferraille sont apparents sur le chemin.

4- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

- **Clefs des locaux** : Les enseignants ont reçu leur clef juste avant les vacances de Noël.

- **Matériel de motricité** : Une demande d'achat avait été faite, le budget a été voté en février-mars 2016. Le matériel commence à arriver : tapis et bac à eau.

Les enseignants remercient la municipalité.

- **Informatique : maintenance**

Un changement de prestataire a eu lieu, il s'agit de M. Pouzet dont l'entreprise est domiciliée à Quédillac.

L'achat d'ordinateurs est prévu par le biais de M. Pouzet mais la municipalité a fait une demande de subvention donc il y va y avoir un délai.

- **Cantine** : Les enseignants avaient demandé à ce que la sortie de 11h50 soit filtrée par un personnel de la municipalité. Ceci afin d'éviter que les enfants ne sortent alors qu'ils sont inscrits à la cantine. Géraldine Aubry s'en occupe. Tout se passe bien.

- **Marelles dans la cour élémentaire** : Les enseignants avaient demandé s'il était possible de faire deux marelles dans la grande cour.

Réponse de la mairie : Elle va voir cela avec les services techniques.

- **Suppression du trottoir dans la cour maternelle** : Les enseignantes de maternelle avaient expliqué que ce petit trottoir provoquait régulièrement des chutes.

Réponse de la mairie : La municipalité va étudier cela pour voir si c'est envisageable sans trop abîmer la cour de récréation.

- **Les parents élus s'associent aux enseignants pour remercier la municipalité pour toutes ces actions** :

Le buisson à l'entrée de l'école a été supprimé.

Les anti pince-doigts ont été installés.

Une chaise pour l'enseignant de la nouvelle classe est arrivée.

Un aménagement du parking avec les barrières rouges a été fait.

5- Questions des parents

Proposition de donner un nom à l'école : faire travailler les enfants sur un projet pour donner un nom à l'école et pourquoi pas un logo.

Réponse : Les enseignants sont d'accord ainsi que la municipalité. Elle va en parler en conseil municipal et nous informer s'il y a des démarches particulières à faire.

Photos scolaires : Il avait été demandé de changer de photographe. Les parents élus ont fait un choix par rapport aux offres proposées.

Il y a eu plus de 10% de retours des parents interrogés par le biais des parents élus.

Globalement les parents sont contents notamment de la rapidité avec laquelle la pochette a été remise (dès réception du paiement). Le porte-clef a beaucoup plu.

Certains parents se sont plaints de la qualité, on voit le flash sur les lunettes.

Du côté des enseignants :

- Les pochettes non commandées seront retournées auprès du photographe pour être détruites. Ce gaspillage gêne beaucoup les enseignants. Ils préféreraient que le photographe attende les commandes avant d'imprimer les photos. Il pourrait y avoir un exemple de pochette que l'on afficherait pour que les parents voient la qualité des photos.
- La gestion des commandes n'a pas été chose aisée pour les enseignants. Celle-ci a demandé plus de temps que les années précédentes.
- Il manque le niveau de la classe sur les photos de groupe.
- Il n'y avait qu'une photo de groupe gratuite par classe, or il y a plusieurs adultes dans les classes : enseignant, enseignante qui complètent la directrice ou les mi-temps, Atsem, AVS.
- Un choix entre deux photos de groupe serait appréciable.

Les parents élus prennent note de tout cela et négocieront tous ces points avec le photographe pour l'année prochaine.

L'équipe enseignante les remercie pour leur travail.

Des familles ont rajouté des remarques suite au rappel des parents élus qu'il y avait conseil d'école. La directrice demande à chaque parent de respecter les délais dans les éléments à faire remonter au conseil d'école car une fois l'ordre du jour établi logiquement aucun changement ne doit être possible.

Cantine : Les pénalités n'ont pas été précisées lors de la réunion d'information du mois de novembre 2015.

Réponse de la mairie : Quand un enfant est malade, il faut aller sur le portail famille et laisser un message. Il sera pris en compte par la mairie. Une pénalité sera appliquée si la famille n'a pas prévenu. La municipalité fera une communication à ce sujet pour éclaircir la situation.

Communication avec les parents élus : adresse mail des parents élus : conseil.ecoledreac@laposte.net. Un trombinoscope des élus est disponible sur le site internet de l'école.

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido

La secrétaire de séance : Karine Verrier